

IE HISTOIRE  
1ere LES  
1h  
sujet au choix

## SUJET I

### Réformer un régime totalitaire ou l'éliminer ?

Présentez les documents et leur contexte respectif. En quoi ces documents et leurs conséquences montrent l'impossibilité de réformer le totalitarisme soviétique ?

#### 1 – critique du Stalinisme

Après la mort de Staline, le Comité central du Parti a commencé à mettre en oeuvre une politique d'explications concises et conséquentes du caractère intolérable et étranger à l'esprit du marxisme-léninisme de la glorification d'un individu, de son élévation au rang de surhomme doté de qualités surnaturelles comparables à celles d'un dieu. Un tel homme est censé tout savoir, tout voir, tout pouvoir, penser pour tous et agir au mieux en toutes circonstances. Une telle foi en un homme, et plus précisément une telle foi en Staline, a été cultivée, chez nous pendant de longues années.

Le but du présent rapport n'est pas d'établir un bilan complet de la vie et des actes de Staline. En ce qui concerne ses mérites, il a été écrit suffisamment de livres, d'opuscules et d'études de son vivant même. (...) Ce qui nous intéresse, à présent, c'est une question d'une immense importance pour le Parti tant aujourd'hui que dans l'avenir. La question que nous devons nous poser est de savoir comment le culte de la personne de Staline est devenu, en une phase précise de notre histoire, la source de toute une série de perversions extrêmement graves et sérieuses des principes du Parti, de la démocratie du Parti et de la légalité révolutionnaire.

Tout le monde ne saisit pas encore complètement les conséquences pratiques qui ont résulté du culte de l'individu, le grave préjudice causé par la violation du principe de la direction collective du Parti.

Rapport secret de N. Khrouchtchev au XXème congrès du PCUS, février 1956

#### 2 – les réformes selon Gorbatchev

Nous cherchons dans les domaines politique et idéologique, à redonner vie à l'esprit du léninisme. Plusieurs décennies à être restés hypnotisés par le dogme, par le respect littéral du manuel (= doctrine du parti) dans nos approches n'ont pas été sans effet (...) Beaucoup de choses inhabituelles se passent maintenant dans notre pays : élection des directeurs d'entreprises et de bureau ; opérations conjointes avec des entreprises étrangères ; autofinancement des usines, (...) ; encouragement à la création d'entreprises individuelles dans le commerce et la production à petite échelle ; fermeture des installations industrielles sans rapport et des usines travaillant à perte, des instituts de recherche et des établissements supérieurs d'éducation inefficaces ; présence d'une presse plus incisive, qui s'attaque aux tabous et mène des polémiques ouvertes sur toutes les questions vitales se rapportant à nos progrès et à la perestroïka. Ce sont des choses qui ne se font pas facilement, et qui ne sont pas immédiatement comprises par la population comme par certains membres du parti.

M. Gorbatchev, *Mémoires*, 1997.

## SUJET II

### Du nazisme à la dénazification

Après avoir présenté les documents, vous analyserez les documents en mettant en évidence le caractère exceptionnel du régime hitlérien et des décisions qui ont suivi sa chute.

#### Doc 1 – Mein Kampf, 1924, A Hitler (extraits)

Ce que le peuple allemand doit à l'armée se résume en un mot : tout. L'armée inculquait le sens de la responsabilité.. créait le courage personnel... formait à la force de décision. Mais le plus haut mérite que l'on doive attribuer à l'armée c'est, à l'encontre du principe juif de l'adoration du nombre, d'avoir maintenu le principe de la foi en la personnalité.

(...) Le problème de l'avenir de la nation allemande, c'est le problème de la destruction du marxisme.. Il ne s'agit point du tout ici d'un parti, mais d'une doctrine aboutissant à la destruction de l'humanité.

(...) La doctrine juive du marxisme rejette le principe aristocratique observé par la nature.. Si le juif, à l'aide de sa profession de foi marxiste, remporte la victoire sur les peuples de ce monde, son diadème sera la couronne mortuaire de l'humanité.. en me défendant contre le juif, je combats pour défendre l'œuvre du Seigneur.

(...) *A propos de la Russie soviétique..* On ne traite pas avec des individus pour qui aucun accord ne serait sacré car ils sont non pas représentants de l'honneur et de la vérité mais bien ceux du mensonge, de la duperie, du vol, du brigandage, du pillage..

(...) L'État raciste devra faire de la race le centre de la vie de la communauté, veiller à ce qu'elle reste pure.. La nation allemande ne pourra plus s'élever de nouveau si l'on n'envisage pas résolument le problème de la race, et par suite de la question juive.

#### Doc 2 - Accord concernant la poursuite et le châtement des grands criminels de guerre des Puissances européennes de l'Axe et statut du tribunal international militaire. Londres, 8 août 1945.

Considérant que les Nations Unies ont, à diverses reprises, proclamé leur intention de traduire en justice les criminels de guerre;

Considérant que la Déclaration publiée à Moscou le 30 octobre 1943 sur les atrocités allemandes en Europe occupée a spécifié que les officiers et soldats allemands et les membres du parti nazi qui sont responsables d'atrocités et de crimes, ou qui ont pris volontairement part à leur accomplissement, seront renvoyés dans les pays où leurs forfaits abominables ont été perpétrés, afin qu'ils puissent être jugés et punis conformément aux lois de ces pays libérés et des Gouvernements libres qui y seront établis;

(...)

En conséquence, le Gouvernement Provisoire de la République Française et les Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord, et de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, agissant dans l'intérêt de toutes les Nations Unies, ont, par leurs Représentants dûment autorisés, conclu le présent Accord:

#### Article premier

Un Tribunal Militaire International sera établi, après consultation avec le Conseil de Contrôle en Allemagne, pour juger les criminels de guerre dont les crimes sont sans localisation géographique précise, qu'ils soient accusés individuellement, ou à titre de membres d'organisations ou de groupes, ou à ce double titre.